

Stratégie communautaire

Journée de réflexion pour les responsables

DRUMMONDVILLE (FG) - Avec la fin de la période annuelle de vacances, le groupe local de concertation, qui oeuvre au sein du projet de la Stratégie communautaire d'emplois, se fixera une journée de réflexion.

Il va falloir regarder comment on peut converger vers le but commun, soit l'intégration de défavorisés à tout égard sur le marché du travail, et entrer plus en avant dans la phase opérationnelle énoncée par Gilles Théberge, l'éminent grise en quel que sorte de la confection de ce programme à Drummondville.

Au cours de l'année qui a pris fin, notre tâche a surtout été l'objet d'une structuration entre les divers éléments qui composent cette stratégie, a-t-il

précisé à La Tribune, hier matin. Tout le monde va maintenant se remettre à la tâche pour faire d'autres cas en avant, souligne-t-il également, spécifiant toutefois que certains groupes de la stratégie, comme le comité des employeurs, ont fait part de beaucoup d'interventions, malgré la période estivale.

Récupération

Questionné à savoir si tout ce travail qu'il effectue en collaboration, dans le cadre de ce projet, ne vise pas pour une bonne part la "récupération des défavorisés", M. Théberge a répondu affirmativement. Cela dépend comment on le prend, ajouta ce dernier qui souligne que le but à atteindre peut être

perçu comme étant de la "réinsertion sociale, mais aussi de donner des instruments à des gens (comme les assistés sociaux) pour les aider à devenir quelqu'un à part entière", donc plus indépendants et plus libres, d'une certaine façon. Etre attaché au système en attendant le chèque du gouvernement pour subsister, et aussi se faire amplement critiquer par la

société, n'est certes pas des plus épanouissants et des plus promoteurs pour l'être humain. Et c'est en fait ce qu'ont compris les artisans de Stratégie communautaire.

Car, de poursuivre Gilles Théberge, il faut d'abord et avant tout atteindre le but fixé initialement, celui de trouver une façon à ce que des gens dépendants (de la façon, comme

exemple, du défavorisé qui attend des subsides du gouvernement pour vivre) puissent trouver et conserver un emploi et ce, non pour en faire des membres du "cheap-labor", ce dont pensent des personnes.

Ainsi, de dire Gilles Théberge, quand la preuve aura été faite de notre efficacité dans le mandat qui nous est confié, il sera loisible de se lancer dans des projets autres que celui qui est actuellement développé, soit strictement ou presque la réinsertion sociale. Plus tard, l'organisation des gens pourra être différente; ce qui leur permettra de s'en sortir et d'être plus conscientisés devant les faits. C'en sera fini pour eux alors l'impuissance dont ils souffrent aujourd'hui les victimes.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE (FG) - En raison des nombreuses interrogations et de l'inquiétude des commissaires quant à la rentrée scolaire informé début septembre, le commissaire Mme Jeanne Lafrenière a initié une rencontre des directeurs généraux de Commissions Scolaire aura lieu à Québec en fin de semaine, à ce sujet.

- 0 -

Elle-même, Mme Lafrenière, agissant comme représentante de la région auprès de la Fédération des Commissions Scolaires, ne peut déterminer si oui ou non l'ouverture des classes se fera normalement en septembre prochain. Evoquant même la possibilité d'une sorte de lock-out de la part du gouvernement, afin de terminer les négociations, elle a précisé que, pour une raison de climat favorable auprès des enfants, tout doit être mis en oeuvre pour faire comme si les classes allaient débiter normalement.

- 0 -

Le principe de l'horaire cyclique a été accepté par les commissaires, étant vu qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients aux dires du directeur général. Au lieu de fonctionner par jour, une semaine de classe serait par chiffre. Ainsi, les étudiants qui manquent une journée de classe à cause d'une tempête de neige, par exemple, reprendront celle-ci le jour suivant. Il faut cependant, pour un bon fonctionnement, que toutes les écoles de la régionale soient au même diapason.

- 0 -

Le 29e congrès de la Fédération des Commissions Scolaires aura lieu en novembre et, à cette fin, les commissaires se réuniront en comité plénier, la semaine prochaine, pour discuter des thèmes et se préparer.

- 0 -

Outre deux engagements, soit un technicien en transport et un instituteur en équipement motorisé, les commissaires ont approuvé deux congés sans solde et deux démissions, un enseignant et une secrétaire.

- 0 -

M. Gaston Dumais, qui occupe déjà un poste au sein de la CSR St-François sera engagé par intérim comme contrôleur d'absences. La personne en place l'an dernier ayant démissionné, de dire M. Desjardins.

- 0 -

Durant la dernière année académique, 548 étudiants ont abandonné, comparativement à 470 l'année précédente et 578 lors de l'année scolaire 1973-74.

- 0 -

Pour les trois derniers mois de l'année, le taux d'absences fut de 7.90% en avril, 7.65% en mai et 5.33% en juin.

- 0 -

Les travaux de construction d'une piste d'athlétisme à la polyvalente Robert Ouimet d'Action Vale sont maintenant terminés et, pour les deux prochaines années, la somme d'environ \$80,000 sera dépensée pour faire sensiblement la même chose dans la cour de la polyvalente La Poudrière de Drummondville-Sud. Des démarches seront entreprises, à cette fin, auprès du conseil municipal de l'endroit.

- 0 -

Le transfert d'un contrat d'un autobus scolaire a dû être accepté par les commissaires. La demande avait été faite par un contracteur en transport scolaire, M. Rosario Turcotte.

- 0 -

Après avoir fait l'acquisition du terrain pour \$1 de l'ancienne école Marguerite Bourgeois de la Commission Scolaire locale de Drummondville, la CSR de St-François a convenu d'échanger le tout contre des terrains appartenant à Mme Valéa Bouchard, situés à l'arrière de la polyvalente Marie-de-la-Présentation. La régionale n'aura pas à débours de sommes monétaires pour cette acquisition qui représente une superficie de 450,000 pieds carrés environ et lui permettra d'établir des équipements sportifs.

- 0 -

Les commissaires ont finalement approuvé la formation d'un comité de coordination entre services municipaux et scolaires; lequel se compose des mêmes personnes, sauf que le commissaire Messier a été remplacé par M. Parenteau.

Grève de Drummondville-Sud

Une entente de principe!

DRUMMONDVILLE-SUD (FG) - Pendant que le conflit demeure entier à la Cellane de Drummondville, une entente de principe est intervenue entre les deux parties impliquées dans l'arrêt de travail des entreprises Générale Manufacturière et Fonderie Belgen de Drummondville-Sud.

Après deux jours de négociations intensives, autant sur les points de clauses normatives que salariales, les négociations patronales et syndicales ont finalement convenu d'une entente préliminaire, très tard dans la nuit de mercredi.

Contacté à ce sujet par La Tribune, le président des 150 syndiqués (Métallos Unies d'Amérique), M. Bertin Cyr,

n'a livré aucun commentaire, à propos de l'entente. Il a simplement mentionné qu'une réunion d'information sera donnée à ses membres, samedi matin, au Dauphin de Drummondville. Les syndiqués, qui poursuivent encore la grève aux abords de deux entreprises, auront deux jours pour "méditer" sur les points de l'entente. Dès

lundi matin, leur présence sera requise, aux mêmes lieux et heures, pour se prononcer par vote sur cette entente de principe.

Les primes diminuent en même temps que la protection

DRUMMONDVILLE (FG) - Il en coûtera approximativement \$45,000 à la Commission scolaire régionale St-François comme prime d'assurances, par rapport à \$72,000 environ l'an dernier.

C'est ce que les commissaires de cet organisme ont été à même de prendre connaissance, à l'occasion de la réunion régulière de cet organisme, alors que les soumissions pour ce contrat furent ouvertes.

Malgré que trois courtiers se soient procurés le cahier des charges (devis) en vue de soumissionner, seulement deux maisons locales, Heppel & Bouchard et R. Verrier & Fils, ont effectivement soumissionné. Le plus bas des deux fut R. Verrier & Fils, au montant d'environ \$45,000 au total, tandis que l'autre courtier demandait la somme de quelque \$75,000.

La Régionale St-François comparativement à l'année dernière, paie de 25,000 à 30,000 dollars de moins pour sa prime d'assurances, cependant que le déductible est beaucoup plus élevé pour le cas de l'assurance-maladie. Il passe de \$250 à \$10,000; ce qui fait une différence très marquée. D'autre part, le contrat de cette année offre plus de couverture que celui qu'il y avait, à la dernière année, avec le Consortium.

Primes

Les primes d'assurance pour chacune des couvertures varient selon les items. Pour l'assurance-maladie, avec un montant assuré de \$22,533,000 dollars, la prime s'élève à \$25,568. Ayant le choix entre deux options, soit le coût de remplacement (montant d'assurance de \$26,657 pour une prime de \$31,952) et la valeur dépréciée, les commissaires ont précisément choisi la seconde; celle qui indique justement que la prime à payer est de \$25,568.

Pour les autres cas, la responsabilité civile (aucune franchise) coûtera \$7,985; la fidélité des employés et fraude préjudiciable aux déposants (aucune franchise) es tassurable pour la somme de \$1,613; les chaudières (franchise de \$2,500) pour un montant de l'ordre de \$1,843; les assurances automobiles de propriétaires (quatre camions) pour \$2,166; la couverture "umbrella" (rétention de \$10,000) pour \$1,855 et la responsabilité civile des administrateurs d'avantages sociaux pour \$1,850. Au total de toutes ces couvertures d'assurances, la prime finale représente globalement la somme de \$45,000.

Personnes âgées acceptées au Pavillon d'Youville...

DRUMMONDVILLE (FG) - Même si le gros des travaux d'aménagement du Pavillon d'Youville, ancienne école des infirmières qui sera convertie pour recevoir 113 personnes âgées en hébergement, sont terminés, il y reste encore un certain nombre de détails avant la rentrée des âgés; ce qui pourrait se faire vers le début d'octobre.

Actuellement, tout est mis en oeuvre pour terminer l'installation physique; ce qui suppose notamment des travaux comme la peinture, l'installation de lits et bureaux et autres choses du genre.

Il faudra attendre le début de septembre avant que les étudiants engagés pour cette tâche aient terminé, admet M. Louis Turgeon, remplaçant le directeur général M. Beaudet actuellement en vacances. Cette installation physique est très exigeante, a-t-il également allégué, disant que les trois étages pour 113 personnes âgées doivent être aménagés adéquatement à l'intention des ces gens.

Parallèlement à toutes ces opérations, la direction de l'institution voit actuellement au recrutement et au perfectionnement des ressources humaines. Affichage de poste dans l'Hôpital Ste-Croix, choix et formation adéquate de tous ceux et celles qui auront à oeuvrer près des âgés, voilà ce qui se fait graduellement.

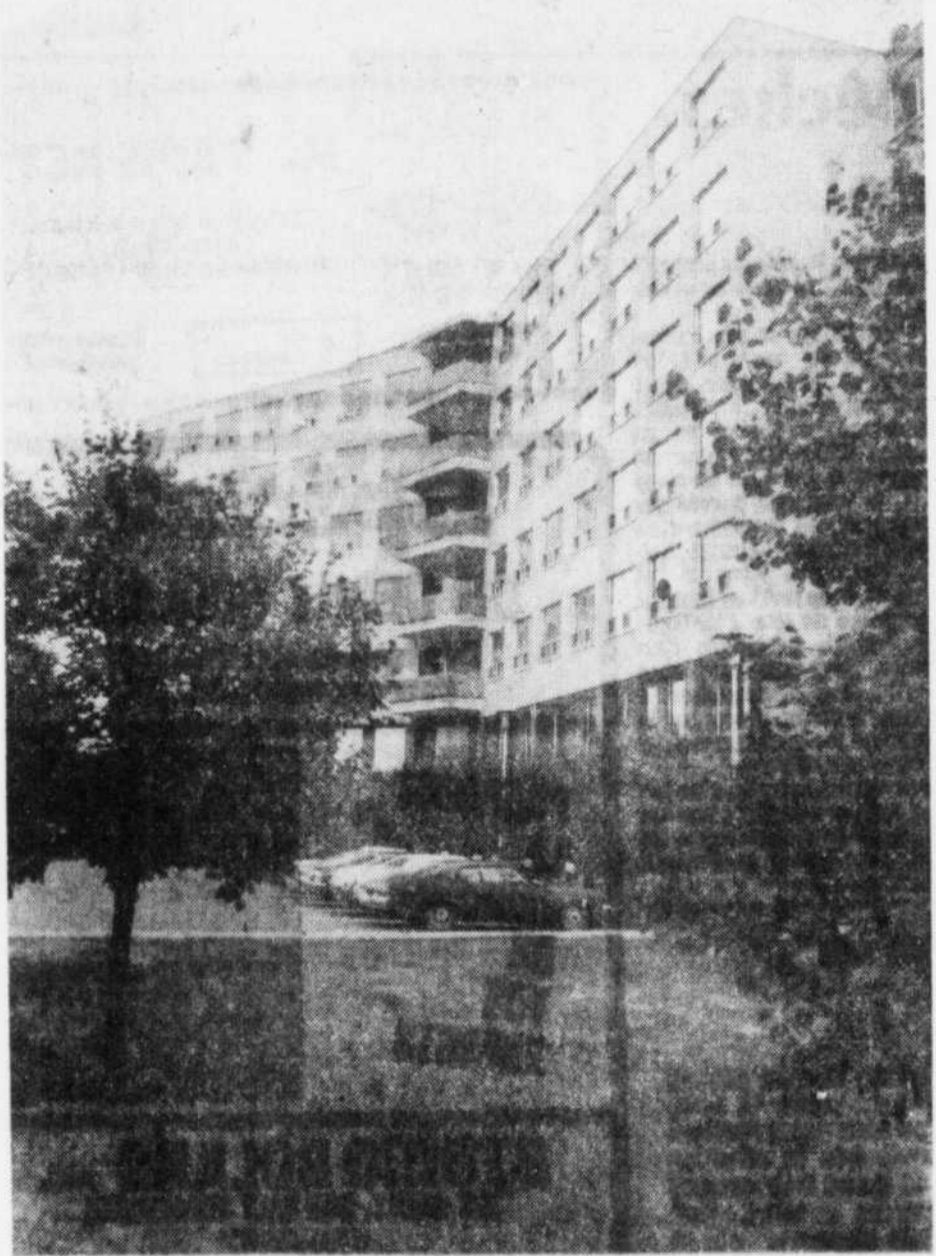
Dès que l'équipe en question sera suffisamment prête et entraînée, de même que lorsque les installations physiques seront complétées, les personnes âgées seront admises au fur et à mesure. Tout cela pourrait débiter au début d'octobre, quoi qu'avance une date quelconque est très précaire, en raison notamment du perfectionnement du personnel.

M. Turgeon a laissé savoir à La Tribune qu'il avait suggéré que les journalistes

locaux puissent visiter le centre d'hébergement, probablement à la fin septembre. Il semble, autant

d'après les propos de ce dernier que des informations d'autre source, que le milieu soit des plus humains. "Les

personnes âgées se sentiront vraiment comme dans une petite famille", devait-il dire en terminant.



Le Pavillon d'Youville, d'ici un mois et demi environ, recevra les personnes âgées, comme c'est en préparation depuis une couple d'années. (Photo La Tribune, par Gerald Prince)

Violente collision de trois automobiles

DRUMMONDVILLE (GP) - Une violente collision de trois autos a provoqué des dommages importants hier après-midi à Drummondville sans cependant causer des blessures aux occupants.

L'accident s'est produit vers 13 heures 10 en face du 1163 boulevard St-Joseph.

Les conducteurs impliqués étaient Jeannette Fournier de 250 Cowden à Centre Falls aux Etats-Unis, Pierre Houle du 2151 boulevard St-Joseph et Patrick Haggerty de Drummondville-Sud.

La Sûreté municipale a été chargée des constatations d'usage.

L'Hydro devra dédommager un commerçant

DRUMMONDVILLE (GP) - L'Hydro-Québec devra dédommager un commerçant de Drummondville pour pertes de revenus occasionnées par la lenteur des représentants du service public.

Telle est la décision que vient de prendre le juge James Johnson de la Cour Provinciale en faveur d'un garagiste du boulevard Lemire, M. Lasselle.

Le juge rappelle les témoignages entendus lors de l'audience, à l'automne 1973, l'Hydro-Québec faisait creuser une tranchée sur le boulevard Lemire pour des conduites souterraines. Le garagiste soutient pour sa part que l'HQ a mis beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait pour faire ce travail, ce qui lui a occasionné des pertes de revenus appréciables, parce que son entrée était partiellement obstruée par les travaux.

Le juge après avoir entendu les témoins, en vient à la conclusion que les représentants de l'Hydro-Québec n'ont pas agi avec toute la diligence nécessaire dans les circonstances, avec le résultat que le garagiste a droit à des compensations monétaires.

Pour étayer son jugement, le magistrat rappelle une décision de la Cour du Banc de la Reine, rendue à Drummondville en 1929, alors qu'un commerçant local, M. Grenier, avait obtenu des compensations monétaires parce que la ville avait pris "un mois et demi à paver la rue Lindsay dans le secteur de son commerce", alors que le travail aurait pu être fait en une couple de jours.

Après avoir vérifié les revenus de M. Lasselle, dans le présent cas, le juge fixe la compensation à \$1020, comprenant \$270 que le garagiste a dû débours pour faire réaménager les entrées de sa cour.

Le juge conclut que tout service public a le droit de faire les travaux utiles pour le bien commun, mais en prenant tous les soins nécessaires pour éviter de créer des inconvénients majeurs, en autant que possible, aux hommes d'affaires concernés par les travaux en question.

Les usagers devront payer pour les loisirs

VICTORIAVILLE (PP) - Avec les activités d'automne, le service des loisirs mettra en vigueur sa nouvelle politique de financement, qui veut que les usagers paient désormais pour les loisirs qu'ils ont eu gratuitement depuis six ans.

Le programme des activités d'automne sera révélé dès le début de septembre et contiendra plusieurs nouveautés. Les inscriptions aux ateliers ou autres activités seront prises du 11 au 17 septembre, au Service des Loisirs.

Le changement le plus important de la nouvelle saison tient au mode de financement. En accord avec le conseil de ville, le Service des loisirs a donc décidé que les usagers seront appelés à faire leur part. Le dépliant qui donnera la liste des activités et qui sera distribué dans les foyers au début du mois prochain indiquera les tarifs pour chaque activité.

Responsabilité individuelle

Selon le Service des loisirs, plusieurs raisons expliquent ce changement radical d'attitude.

Mais, la raison fondamentale est un changement de conception: alors qu'auparavant, les responsables des loisirs croyaient aux loisirs pour tous, ils croient maintenant que les loisirs sont d'abord une responsabilité individuelle et ensuite collective.

Le principe s'accorde bien avec la réalité, puisque le financement par fonds public devient de plus en plus difficile: la municipalité ne pouvait plus suffire. Outre les subventions provinciales, il faut donc, selon le Service des loisirs, que les usagers défrayent un minimum obligatoire. En même temps que les organisations bénévoles et l'entreprise privée.

Les autres raisons avancées sont que, sans ce financement, le Service des loisirs n'aurait pas pu développer ou améliorer ses services, que les contribuables qui paient tous des taxes ne

profitent pas tous des installations et services de loisir. En plus, il y a lieu de limiter les entrées à certaines activités, comme le patinage, où l'affluence trop nombreuses

représente parfois un danger pour les usagers.

Dans quelle mesure les usagers devront-ils maintenant payer pour leurs activités de loisir? C'est ce qui sera annoncé au début de septembre lors de la parution du dépliant-programme.

Festival de la Tomate à St-Pierre-les-Becquets

VICTORIAVILLE (PP) - Le festival de la Tomate de St-Pierre-les-Becquets connaîtra son point culminant durant la fin de la semaine prochaine, avec le couronnement de la reine et le traditionnel pique-nique aux tomates.

L'idée de tenir un Festival est venue lors des fêtes du Tricentenaire de la Seigneurie Lévrard-Becquet, en 1971 et 1972. Un pique-nique aux tomates avaient alors eu lieu; l'idée a été reprise et, à partir de 1974, le Festival est né. Son but

est d'encourager les horticulteurs de St-Pierre, dont la renommée comme producteurs de tomate était très grande dans les années de 1930 à 1950; depuis lors, cette culture a cependant perdu du terrain, au profit des produits d'outre-frontière.

Le Festival permet de relancer quelque peu la renommée des tomates de St-Pierre-les-Becquets et, sûrement, de divertir la population régionale.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE - Le président de l'exposition et maire de Ste-Victoire, M. Arsène Tourigny, a prouvé mercredi soir que son âge n'est pas un handicap pour lui. Il s'est prêté de bonne volonté à un numéro acrobatique lors du spectacle quotidien dans l'aréna.

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de victoriaville

UNE FOIS
c'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

VICTORIAVILLE, VENDREDI, 13 AOUT 1976

Les propriétaires approuvent le règlement municipal 445

VICTORIAVILLE (SB) - Des résidences bi-familiales et bi-familiales jumelées pourront désormais être construites dans le secteur de la ville compris entre la rivière Nicolet, l'Avenue Ste-Victoire et la rue Académie, là où seules des maisons uni-familiales pouvaient être érigées depuis quelques années.

Le résultat de ce vote consistait l'adoption par le conseil municipal du règlement 445 n-s, amendant le règlement de zonage 256 n-s et le plan de zonage de la ville.

à voter (et non pas 23 puisqu'il y a eu modification). 36 se sont présentés au bureau de vote pour exprimer leur volonté. 29 ont voté en faveur de l'adoption du règlement et sept contre. Aucun ne s'est abstenu et aucun bulletin n'a été rejeté.

Des 42 propriétaires admissibles au vote, il s'en trouvait 13 de la rue Beauséjour, 12 de la rue Bérubé, sept de Place

Bérubé, cinq de la rue Ricard et cinq également de la rue Dumont.

La différence

La différence des 23 propriétaires habiles à demander la tenue d'un référendum les 29 et 30 juin dernier aux 42 admissibles à voter hier provient d'un changement du nombre de proprié-

étaires du secteur inscrits au rôle d'évaluation de la ville entre les deux dates.

Selon la loi des cités et villes, articles 400 et 406, tous les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation à la date de l'adoption d'un règlement par le conseil (dans le cas présent le 7 juin) peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un référendum. Et tous les propriétaires inscrits au rôle d'évalua-

tion à la date de la parution de l'avis public annonçant la tenue du scrutin (dans le cas présent le 20 juillet) peuvent voter sur le règlement.

C'est donc dire que si 20 propriétaires s'ajoutent au rôle d'évaluation entre les deux dates, 20 de plus que le nombre de ceux qui avaient demandé le référendum pourront voter lors du scrutin.

C'est ce qui s'est produit dans le cas du règlement 445. 19 personnes sont devenues propriétaires de résidences entre le 7 juin et le 20 juillet.

Même résultat?

Mais ces 19 propriétaires supplémentaires n'auraient en définitive pas changé le résultat pratique du vote puisque seu-

lement sept contribuables sont prononcés contre le projet de la ville et que ce nombre n'aurait pas constitué la majorité, même des 23 citoyens initialement habiles à se prononcer; à supposer cependant que les six propriétaires n'ayant pas voté, sur les 42 admissibles ne se soient pas trouvés parmi les 12 qui avaient demandé la tenue du vote...

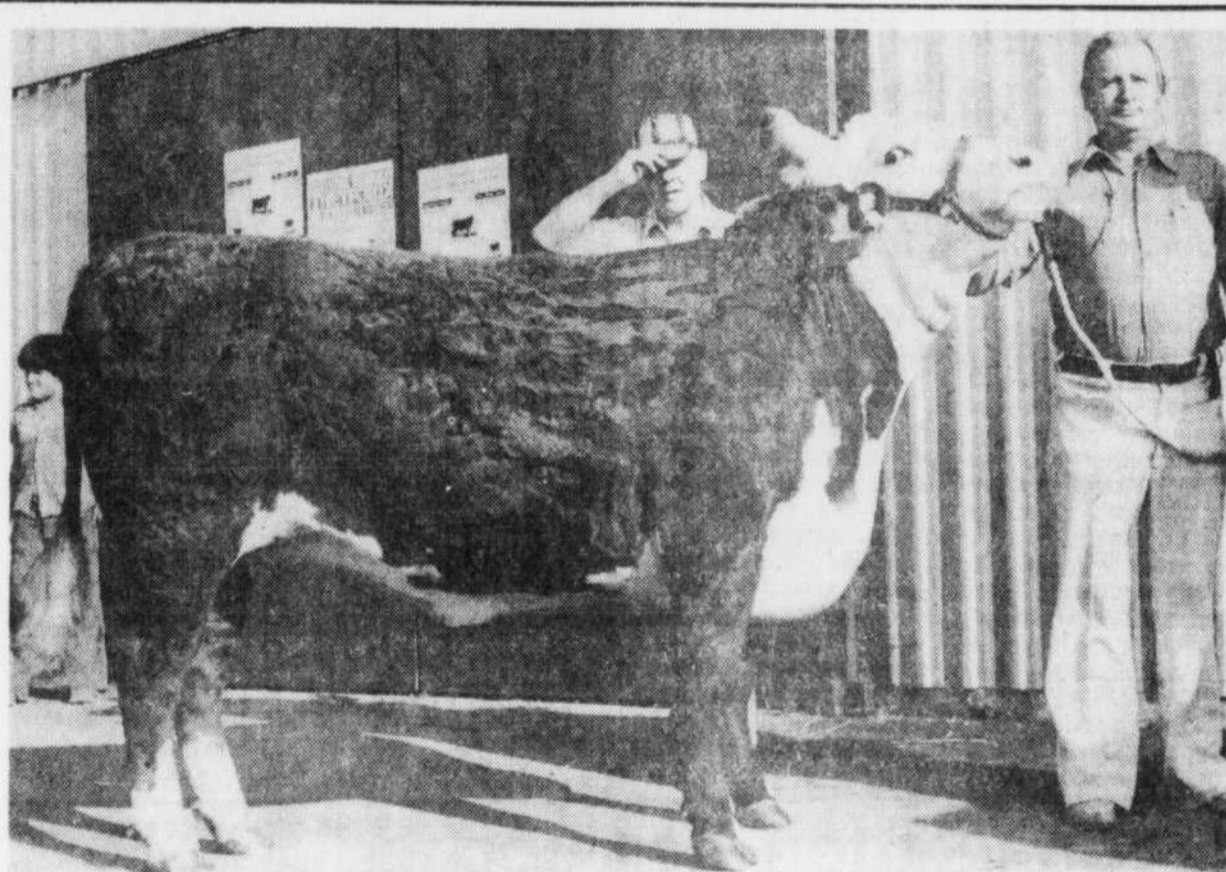
Ainsi en a décidé hier la ma-

Sur les 42 propriétaires habiles



Comme s'y attendaient tous les connaisseurs, c'est le taureau Anxiety Lad (Nodind) du ranch Lougami d'Asbestos, qui a été couronné grand champion de la race Hereford à l'exposition de Victoriaville. Le propriétaire du boeuf, M. Michel Gagné que l'on

aperçoit sur la photo, espère remporter les mêmes honneurs à l'exposition de Québec, celle de Toronto et possiblement celle de Regina en Saskatchewan. Kodind est âgé de 28 mois. (Photo La Tribune, Serge Beaucher)



La grande championne de l'exposition dans la race de bovins de boucherie Hereford a été Gagnon Mish P. Gaule de la ferme Oscar Gagnon et frères. L'ur. des propriétaires de la bête, M. Benoît Gagnon, a été

heureux de monter sa vache à l'oeil de la caméra, en présence du juge de la race Hereford, M. David Fontaine de Sherbrooke. (Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Record d'assistance à l'exposition.

VICTORIAVILLE (SB) - 15,200 personnes ont visité l'exposition mercredi-cé qui constitue un record de tous les temps pour une troisième journée. L'an dernier, moins de 12,000 visiteurs avaient franchi les barrières le mercredi.

Par ce grand nombre de

personnes, l'exposition a rattrapé son retard cumulatif, du évidemment à la faible assistance (6,500) de mardi à cause de la pluie. A la fermeture des guichets-mercredi soir, 900 visiteurs de plus que l'an dernier avaient été enregistrés durant les trois premiers

jours. La journée d'hier devait être également très bonne, mais la température incertaine aura sans doute privé l'exposition d'un autre record.

Pour atteindre leur objectif de 90,000 visiteurs, les dirigeants devront compter

sur trois excellentes journées, aujourd'hui, demain et dimanche et quelques heures de pluie seulement d'ici la fermeture compromettraient l'atteinte de cet objectif. Mais objectif atteint ou pas, il n'en demeure pas moins, selon les autorités que l'exposition

aura encore une fois remporté un grand succès.

Les barrières du Cegep, permettant un accès supplémentaire à l'expo, ont été ouvertes mercredi soir et les autorités du collège ont même offert de mettre une partie de leur terrain à la disposition de l'exposition,

partie qu'ils avaient refusé de prêter au début de la semaine. Mais cette offre a été inutile, les dirigeants de l'expo s'étant déjà arrangés autrement.

Cette nouvelle a pu être annoncée hier à la suite de nouveaux pourparlers entre la Société d'Agriculture,

Blonde choisie championne des poneys

VICTORIAVILLE (SB) - C'est une jument de plus de trois ans, Blonde, propriété de M. Henri-Paul Roux de Victoriaville, qui a été choisie grande championne de l'exposition de Victoriaville, lors du jugement des poneys mercredi soir. La championne de réserve a été Merry Ling propriété de M. Raymond Pinard de St-Valères.

Chez les mâles, le grand champion a été Poly, propriété de M. Jean-Yves Houle de Victoriaville, et le champion de réserve, Pury, propriété de M. Gérard Dubois de St-Valères. Huit classes ont été jugées.

La fermeture du barrage pourrait être retardée

VICTORIAVILLE (PP) - Il se peut que la fermeture du barrage de la rivière Bulstrade soit repoussée plus tard que prévu, en raison de plusieurs facteurs imprévisibles. C'est du moins l'opinion personnelle de M. Albert Audet, ingénieur municipal.

On sait que le remplissage du bassin a été retardé pour permettre l'installation d'une prise d'eau au fond du lac. Le contrat a été accordé en juillet pour la construction de la prise d'eau à l'entreprise Lemay Construction. Avant de signer ce con-

trat, les autorités municipales doivent toutefois attendre l'approbation du ministre des Affaires municipales, laquelle doit parvenir dans une quinzaine de jours.

Après cette formalité, selon M. Gaudet, il se peut que des délais surviennent dans la livraison du matériel pour construire la prise d'eau. Vu que ces pièces ne sont pas conventionnelles, il est possible que la fabrication ne soit pas aussi rapide que prévue.

En outre, un autre facteur peut amener un retard: une

grève possible dans le secteur de la construction.

Tout cela fait croire à M. Audet que la fermeture ne sera pas fermée en octobre, comme prévu, mais plutôt en novembre et même décembre. Et, il sera alors peut-être difficile de procéder à la fermeture du barrage en plein hiver, ce qui remettrait l'opération au printemps. De toute façon, il est presque acquis que les échéances seront reculées par rapport aux dernières prévisions.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE - Le président de l'exposition et maire de Ste-Victoire, M. Arsène Tourigny, a prouvé mercredi soir que son âge n'est pas un handicap pour lui. Il s'est prêté de bonne volonté à un numéro acrobatique lors du spectacle quotidien dans l'arène. Et il a montré qu'il a encore du muscle dans les bras...

- 0 -

Le pro-maire de Victoriaville, Claude Bouffard, s'est pour sa part accroché à son siège, pour ne pas devoir monter sur la scène... sans doute par humilité, ont fait observer quelques spectateurs.

- 0 -

Outre le jugement des bovins Ayrshire, qui débute à 9 heures, les visiteurs de l'exposition pourront assister aujourd'hui au jugement des fleurs, des pis de vaches (entre races), à l'entrée des génisses (jeunes rurales) et à un défilé de l'Harmonie d'Asbestos, entre autres.

- 0 -

Le cercle des fermières de Victoriaville tiendra une exposition à la salle du syndicat (Avenue de l'Ermitage) mardi et mercredi prochains de 19 à 22 heures et de 10 à 22 heures. La remise de trophées aux gagnantes se fera mercredi à 21 heures. Les responsables du groupement y invitent toute la population.

- 0 -

La qualité d'une photographie n'est pas proportionnelle à la longueur de la focale, pourrait-on dire à un collègue qui expérimente actuellement une lentille compliquée. Autrement dit, la longueur du zoom est plus impressionnante que son rendement.

- 0 -

Le docteur Maurice Roy est devenu hier le père d'un deuxième fiston, qui se nommera Sébastien. Maurice a trouvé un bon moyen d'assister à l'accouchement: il l'a pratiqué lui-même.

- 0 -

La vente-trottoir aura lieu jeudi et vendredi prochain sur la rue Notre-Dame.

- 0 -

Les activités sur les terrains de jeux, pour les jeunes de 6 à 12 ans, prendront fin vendredi de cette semaine. Il en sera de même pour les barbotteuses. Les piscines seront cependant ouvertes jusqu'au 29 août, de 14 heures à 17 heures, les jours de beau temps.

- 0 -

Dès le début de septembre, la bibliothèque municipale reprendra son horaire normal. Plusieurs nouveaux livres seront disponibles pour la rentrée. L'inscription est gratuite.

Festival de la Tomate à St-Pierre-les-Becquets

VICTORIAVILLE (PP) - Le festival de la Tomate de St-Pierre-les-Becquets connaîtra son point culminant durant la fin de la semaine prochaine, avec le couronnement de la reine et le traditionnel pique-nique aux tomates.

Samedi le 21 août aura lieu une soirée dansante et le couronnement de la reine, à la polyvalente de St-Pierre. Le lendemain, une messe et une parade précéderont un pique-

nique aux tomates, sur le terrain de l'église, l'après-midi et la soirée sont aussi remplies d'activités de toutes sortes (expositions, spectacles, souper, danse...)

L'idée de tenir un Festival est venue lors des fêtes du Tricentenaire de la Seigneurie Levrard-Becquet, en 1971 et 1972. Un pique-nique aux tomates avaient alors eu lieu; l'idée a été reprise et, à partir de 1974, le Festival est né. Son but

est d'encourager les horticulteurs de St-Pierre, dont la renommée comme producteurs de tomate était très grande dans les années de 1930 à 1950; depuis lors, cette culture a cependant perdu du terrain, au profit des produits d'outre-frontière. Le Festival permet de relancer quelque peu la renommée des tomates de St-Pierre-les-Becquets et, sûrement, de divertir la population régionale.

Hommage au regretté abbé Alfred Bernier

ARTHABASKA (SB) - L'abbé Alfred Bernier, que les paroissiens d'Arthabaska continuaient d'appeler "Monsieur l'assistant", décédé le 1er août

et inhumé la semaine dernière en l'église d'Arthabaska, était le doyen du clergé nicolétain.

Retiré chez sa nièce, Mme Germain Bernier, durant les dernières années de sa vie, il avait auparavant secondé l'action pastorale de son frère, le regretté curé Henri Bernier, durant plus de 15 ans à la cure d'Arthabaska. Il y a deux ans, il avait célébré son 70ème anniversaire d'ordination à la prêtrise.

Né à St-Félix de Kingsey le 26 août 1878, du mariage de Joseph Bernier, cultivateur, et de El-mire Caillé. Après ses études classiques au séminaire de Nicolet, il entra au grand séminaire de la même ville en septembre 1900 et était ordonné prêtre le 17 juillet 1904. Après avoir occupé plusieurs postes dans le diocèse, il devenait curé de St-Louis en 1916, de St-Albert en 1920 et de St-Bonaventure en 1924 jusqu'en 37. Mais c'est à Arthabaska, se-

lon le témoignage de l'abbé Benoit Garneau, professeur au séminaire de Québec, qu'il a connu la période la plus longue et la plus féconde de sa vie sacerdotale.

Selon ce dernier, "monsieur l'assistant" avait toutes les qualités pour attirer l'admiration des gens au simple point de vue humain: "Il avait un caractère jovial, une mémoire fidèle aux personnes et aux choses." "L'homme était séduisant... mais que dire du Prêtre". ajoute l'abbé Garneau dans son témoignage, sinon répéter qu'il fut admirable... "Un prêtre selon le coeur de Dieu, délicat, dévoué, pieux, charitable, s'oubliant pour les autres..." "Et, de confondre, l'abbé Garneau, il est décédé le jour où l'Église célèbre la fête du saint curé d'Ars, patron et modèle du clergé. Il est permis de voir là plus qu'une simple coïncidence heureuse."



L'abbé Alfred Bernier



Le foursome d'honneur, composé du hockeyeur Gilles Marotte, du maire P.A. Poirier, de M. Ben Mathieu et du président du club de presse, Gilles Besmargian, a été l'un des derniers à prendre le départ lors du tournoi du club de presse hier au club de golf de Victoriaville.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

Au sujet de Bellevue

M. Guy Beaudoin est satisfait de sa visite au ministre de l'Industrie et du Commerce

THETFORD MINES (PS) - A l'instar du maire Maurice Côté, le directeur du développement économique de la cité de Thetford Mines, M. Guy Beaudoin, s'est déclaré très enchanté de la rencontre de cette semaine à Québec avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre.

La rencontre avait pour but de connaître les intentions futures du gouvernement du Québec en rapport avec les problèmes de la firme Les Produits Bellevue de Thetford Mines.

M. Beaudoin a qualifié la dé-

..... marche d'intéressante et positive du fait que le ministre s'est montré très ouvert au dialogue.

Pas d'illusion

Cependant, M. Beaudoin affirme qu'il ne faut pas se faire d'illusion car, dit-il, il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour s'assurer de la poursuite normale des activités de Bellevue.

On sait que la Société de Développement Industriel supporte la dette d'opération de

Bellevue jusqu'au 31 août courant. La cité de Thetford Mines et la Chambre de commerce locale ont d'ailleurs demandé récemment la reconduction de

cette aide financière pour une année additionnelle.

Or, selon M. Beaudoin, le gouvernement n'est pas intéressé à poursuivre ou prolonger son

aide dans le même sens. Il serait prêt à reconsidérer sa façon d'aider Bellevue mais à la condition que des solutions sérieuses soient envisagées en

vue de régler définitivement les problèmes actuels.

M. Beaudoin se propose donc de réunir, le plus tôt possible, tous les intéressés au dossier

Bellevue en vue de discuter des solutions qui sont présentement envisagées.

Signalons qu'en plus du maire Côté et de M. Beaudoin, la délé-

gation thetfordoise était composée de MM. Denis Turcotte, André Fréchette et Gaëtan Théberge de la Chambre de commerce.

Pour la construction d'un poste d'incendie

Black Lake renonce à acquérir une ancienne station-service

BLACK LAKE (JD) - La ville de Black Lake a décidé de renoncer à l'option d'achat qu'elle détenait sur une station de service située à l'intersection de la route 112 et de la rue St-Désiré et qui devait servir à l'aménagement d'une nouvelle caserne

en vue de l'amélioration du service de protection contre les incendies.

C'est ce qu'a annoncé le maire Georges-Henri Cloutier qui précisait que le prix exigé pour le terrain en question avait été jugé trop élevé. On sait que

le prix global demandé était de \$37.000, soit \$10.000 pour la station de service et \$27.000 pour le terrain.

Soulignons que depuis la prise de l'option d'achat, la ville de Black Lake avait demandé la permission au Commissariat

des Incendies du Québec d'utiliser le local actuel encore quelque temps en attendant que la situation municipale se stabilise mais que cette permission a été refusée à cause de l'état de la bâtisse et de l'exiguïté des locaux.

Le conseil est donc à la recherche d'un terrain fonctionnel qu'il pourra se porter acquéreur à un prix favorable. La ville doit par la suite acheter un nouveau camion, incendie au coût de \$60.000 et un camion-citerne de \$50.000.

Ces améliorations doivent éventuellement permettre la mise sur pied d'un service de protection-incendie semi-régional.

Glanures thetfordoises

L'un des 4 organisateurs du Super Pop 76, M. Jean-Marie Gagné, est présentement hospitalisé à Thetford Mines. On peut donc présumer qu'il ne pourra participer à cet événement d'envergure provinciale. C'est bien dommage pour un gars qui s'est dépensé sans compter depuis plusieurs semaines...

En parlant du tournoi provincial de balle-molle des Caisses pop, précisons que tout sera prêt pour ce soir alors que débutera cette 5e édition. Il ne manquera que les spectateurs et à espérer que la Mère Nature sera de "notre bord"...

Lundi le 23 août à 20 heures, la Fraternité des veuves tiendra une assemblée spéciale à son local du 15 rue de la Fabrique à Thetford Mines. Les membres devraient se faire un devoir d'y assister puisqu'il sera question de l'organisation d'un Projet d'initiatives locales (PIL).

C'est Mlle Chantal Desharnais qui fut couronnée reine de la Société d'horticulture de Thetford Mines lors de l'exposition annuelle de fleurs et légumes. Signalons que cet organisme regroupe quelque 900 membres.

Faits divers

THETFORD MINES - Un motocycliste a subi de légères blessures lorsqu'il a été heurté par une automobile face au 171 Turcotte Sud à Thetford Mines. Il s'agit de François Lachance, du 35 Turcotte, qui a été transporté à l'Hôpital général de Thetford Mines par les ambulanciers de la maison Ambulances Amiante. Il a cependant pu regagner son domicile après avoir reçu les traitements requis.

L'automobile était conduite par Mme Diane Brochu Dubreuil, domiciliée au 526 Labbé.

Les dommages ont été évalués à environ \$500.

Deux autres accidents mineurs se sont produits au cours de la journée d'hier. Le premier est survenu face au 12 Notre-Dame Nord et a occasionné des dommages de l'ordre de \$200. Le deuxième s'est produit à l'intersection des rues St-Charles et St-Joseph et les dommages s'élevaient à environ \$400. Dans ces deux derniers cas, personne n'a été blessée.

Règlement possible du conflit chez Lynn MacLeod Automotive

THETFORD MINES (PS) - Des événements importants pourraient survenir au cours de la journée alors que les dirigeants de la firme Lynn MacLeod Automotive Ltd de Thetford Mines doivent donner leur réponse quant aux contre-propositions qui ont été soumises cette semaine lors d'une rencontre de négociation.

Et advenant une réponse positive de la part de la compagnie, il ne serait pas surprenant que la grève de 28 jours prennent fin aussitôt. Les 4 employés-syndiqués de cette entreprise pourraient donc mettre fin à l'arrêt de travail déclenché le 7 juillet dernier.

Mais avant de conclure à la fin de la grève, il faudra at-

tendre la réponse patronale. Cette réponse devait être connue à 15 heures hier mais les représentants patronaux ont demandé un délai afin d'étudier davantage les implications monétaires des nouvelles demandes syndicales.

Au départ, les employés demandaient la parité de salaire avec leurs confrères du secteur

de l'automobile de la région. Il nous fut cependant impossible de connaître le contenu des nouvelles propositions.

La rencontre de mercredi soir dernier, entre M. Carol Breton, représentant de la compagnie, et M. Normand Dumoulin, représentant syndical, était la 1ère depuis le déclenchement de l'arrêt de travail.

Cautionnement refusé à Mercier

THETFORD MINES - Tout cautionnement a été refusé à Etienne Mercier de Lyster au terme de son enquête préliminaire en rapport avec une accusation de tentative de meurtre et il devra demeurer derrière les barreaux en attendant son procès qui doit débuter le 14 février prochain.

Tel est la décision rendue hier par le juge Gilles Lahaie de la Cour des Sessions de la Paix après une période de délibération sur la révision de la demande de cautionnement formulée par Me Voyer, le procureur de l'accusé.

Un total de cinq témoins ont été entendus hier dont Louise Samson, ex-ami de Mercier; Clifton Glazier, gérant du personnel de l'industrie où l'accusé était employé; Jean-Pierre Bernard, un ami du prévenu; Marcel Caillier, beau-frère de Mercier; ainsi que l'accusé Etienne Mercier. Leur témoignage ne peut cependant être dévoilé puisque le juge a émis une ordonnance de non-publication.

Appel

Une première demande de

cautionnement avait été refusée par le juge Roch LeFrançois et, par la suite, l'appel de cette décision avait été rejeté par le juge Antoine Lacoursière de la Cour Supérieure.

En rendant sa décision hier, le juge Lahaie a déclaré que la preuve recueillie les 23 juillet et 6 août avait démontré que la mise en liberté de l'accusé constituerait un danger public.

Rappelons que l'incident en question a été commis le 9 juin dernier alors que Guy Tessier, qui est toujours hospitalisé d'ailleurs, a été at-

teint au bras droit d'une décharge de fusil de calibre .12. La journée même de l'attentat, Etienne Mercier se livrait aux autorités policières de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska. L'enquête a par la suite été confiée à l'agent Gagnon du Bureau des enquêtes criminelles du Cap de la Madeleine.

Suite à l'audience d'hier, l'accusé a été retourné à la prison de St-Joseph de Beauce et il devrait être transféré à la prison d'Orsainville au cours des jours qui suivront.

Nouveaux appels d'offres pour les services ambulanciers

DISRAELI (PS) - Tel que prévu, une 2e série d'appels d'offres sera lancée dans les 14 zones admissibles de la région de Québec où aucun contrat de service d'ambulance n'a été signé lors de la 1ère série d'appels d'offres.

On sait que la région de Disraeli se retrouve dans cette situation. En effet, aucune entreprise d'ambulance n'a présenté de soumission pour couvrir cette région à partir du point de service suggéré, soit Disraeli.

Cette région est admissible aux subventions du ministère des Affaires sociales du fait que le nombre minimum de 400 voyages par année ne sera pas atteint. C'est du moins ce que révèlent les statistiques du MAS.

Le MAS s'engage donc à défrayer la somme de \$35 du transport non-effectué par rapport à ce seuil minimal de 400. Mais, encore là, certaines firmes jugent ce montant insuffisant.

C'est le cas de Ambulance Amiante qui n'a pas présenté de cotation la 1ère fois et qui n'a pas encore l'intention de le faire.

De toute façon les avis légaux sont publiés dans plusieurs journaux et les cahiers de charge seront disponibles au département de Santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Aucune soumission ne sera acceptée après le 27 août et l'ouverture publique de ces cotations se fera le 30 août à Lévis.

Préparatifs en vue de l'élaboration d'un programme institutionnel en mathématiques

THETFORD MINES (PS) - En regard des orientations 1976-77 de la Commission scolaire de Thetford Mines, les Services de l'enseignement et aux élèves se préparent actuellement à l'élaboration d'un programme institutionnel en mathématiques pour son implantation en septembre 1977.

D'ailleurs la 1ère phase de ce

programme, qui s'est échelonnée de 1972 à 1976, a permis la cueillette des données au niveau de la CSTM à partir des besoins exprimés par les cadres d'écoles et les enseignants. Il y eut l'élaboration d'un projet de programme institutionnel et l'expérimentation de la répartition proposée par ce projet.

Prochaine étape

La nouvelle base vise maintenant l'élaboration d'un programme en mathématiques aux niveaux maternelle et élémentaire.

Sous la coordination des Services de l'enseignement et aux élèves de la CSTM, un Comité

de travail sera mis sur pied au plus tard le 30 septembre courant. Il sera composé de 2 cadres d'écoles et de 7 enseignants des niveaux maternelle et élémentaire.

Ce comité devra accomplir 9 étapes importantes avant d'arriver à l'implantation du programme en septembre 1977. Il

devra procéder à la cueillette des données nécessaires au réaménagement de la répartition du contenu mathématique, à la cueillette des activités d'apprentissage déjà expérimentées, les compiler, les analyser et les reformuler, à la reformulation de la répartition du contenu mathématique, au complément des activités d'ap-

prentissage et détermination des priorités, à la distribution de la nouvelle répartition, à la distribution des activités et de leurs priorités, à l'élaboration des moyens pédagogiques, à la création des instruments de mesure et d'évaluation, et enfin à la mise en page du programme institutionnel.



La très québécoise Pauline Julien sera de la "partie" samedi soir à la Loge des Elans de Thetford Mines dans le cadre du Super Pop 76. Elle donnera un spectacle gratuit sur le terrain de balle de la Loge et, en cas de pluie, le récital sera présenté au Centre des loisirs.

(Photo La Tribune, Pierre Sévigny)

Chronique municipale

Coleraine

COLERAINE (JD) - La municipalité de Coleraine a accepté l'ordonnance 3 de la Commission du salaire minimum portant ainsi de \$2,67 à \$2,87 le taux horaire pour ses employés non régis par la convention collective.

Deux avis de motion ont été présentés en vue de la confection de règlements autorisant la municipalité à procéder au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts le long de la route 112 entre la propriété de M. Viateur Dubois et la rue Cadorette ainsi que sur une partie du chemin reliant Coleraine et Vimy Ridge. Ce prolongement doit desservir une nouvelle industrie ainsi que deux propriétaires.

Une demande sera faite au ministère des Terres et Forêts pour l'obtention du terrain nécessaire en vue de la construction du chemin d'entrée du Lac Rond, lequel est situé sur le lot 2 du Rang B du canton de Coleraine.

Les membres du conseil municipal ont soumis leur approbation au paiement des travaux exécutés en 1976 sur le chemin de contour du Petit Lac St-François et dont le coût s'élève à \$3.600 tel que voté au budget pour l'année en cours.

De plus, le conseil a approuvé le paiement des travaux exécutés dans le cadre du programme d'aménagement en loisirs au Petit Lac St-François pour la somme de \$7.356,58. Le secrétaire-trésorier, M. Joseph Drouin, a été autorisé à effectuer le dit paiement en attendant le remboursement de la subvention qui doit parvenir du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

On prévoit une forte participation aux activités sportives du Super Pop 76...

THETFORD MINES (PS) - Les activités sportives et de participation, qui se dérouleront ce soir dans le cadre du Super Pop 76, devraient remporter le succès escompté.

C'est du moins ce que soutiennent MM Michel Vachon et Guy Lessard, respectivement

responsables du jogging et de la balade cycliste.

JOGGING

Au-delà de 300 participants sont attendus à cette activité ouverte aux hommes, femmes et jeunes. Le départ sera donné vers 19 heures et les athlètes devront se rendre à la Loge des Elans à partir de la Caisse populaire Notre-Dame située au 375 Avenue Labbé. Ils emprunteront l'Avenue Labbé, le boulevard Caouette ainsi que les rues St-Alphonse ouest, La Fabrique, St-Thomas, St-Joseph, Notre-Dame sud et St-Alphonse est.

BALADE

M. Lessard s'attend également à accueillir au-delà de 300 participants pour la balade cycliste. Ces derniers doivent se réunir à l'école polyvalente de Thetford Mines pour 19 heures.

La balade se déroulera uniquement dans les rues de la cité

Thetford Mines. Les cyclistes auront à emprunter les rues Arguin, Lafontaine, le boulevard Ouellet, Notre-Dame nord, 10e rue, avenue Simoneau, St-Alphonse ouest, boulevard Caouette, Pie XI, Notre-Dame sud, St-Alphonse est jusqu'au lieu de la compétition de balle-molle, soit la Loge des Elans.

Cette balade est réservée aux hommes et femmes âgés de 14 ans et plus.

AVANTAGES

En plus de faire de l'exercice physique, les joggeurs et cyclistes pourront bénéficier de certains autres avantages intéressants.

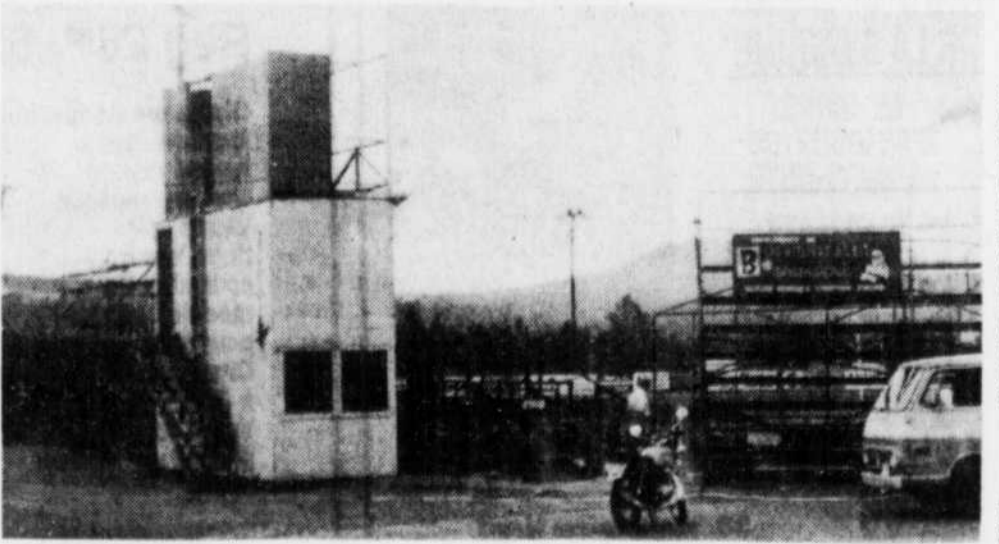
C'est ainsi qu'ils pourront se mériter des prix en argent, pour chacune des 2 disciplines, soit 2 montants de \$20, 1 de \$10 et 5 prix de \$5 pour un grand total de \$150. Les gagnants seront déterminés par un tirage au sort parmi les participants à l'arrivée sur le terrain de balle.

En outre, tous les joggeurs et cyclistes auront un siège

réserve dans les estrades pour les 2 joutes qui seront disputées demain soir.

A noter

Il est à noter que le Service de la protection publique de la cité assurera la sécurité aux participants du jogging et de la balade cycliste. De plus, une assistance technique a été prévue pour venir en aide aux athlètes, en cas de besoin.



Les préparatifs vont bon train au terrain de balle de la Loge des Elans de Thetford Mines en vue de l'ouverture officielle du Super Pop 76, prévue pour 20 heures ce soir. Plus de 10.000 personnes avaient participé l'an dernier à ce véritable festival de la balle-molle. Les organisateurs en attendent davantage cette année.

(Photo La Tribune, Pierre Sévigny)

FORTIN ALUMINIUM
Gouttières sans joint et revêtement
THETFORD MINES
1361 sud, Boul. Smith
(418) 338-4343
St-Romain (418) 486-2429
Nous acceptons les espèces à tout verse

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines, Tél.: 338-8558